

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 16 mars 2021**

**Date de la convocation : 09/03/2021**

**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Evelyne ZIBOURA.

**Ont donné pouvoir** : M. Jacques BOYER à Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Brigitte PHAM-CUC à Mme Annie DUTRON, M. Jean-Paul PHILY à Mme Martine FAÏTA.

**Absents suppléés** : M. Christian JANIN représenté par sa suppléante Mme Nadège NIVON, M. Denis PEILLOT représenté par sa suppléante Mme Réfija BABACIC, Mme Blandine VIDOR représentée par son suppléant M. Alain ORENGIA.

**Absent** : M. Malik MAOUCHE.

**Secrétaire de séance** : M. Nicolas HYVERNAT.

---

**OBJET** : **COHESION SOCIALE** – Programmation 2021 du Contrat de Ville - attribution d'une subvention à la commune de Chasse sur Rhône pour la tenue d'une permanence du bus France Service

**Rapporteur** : Christophe CHARLES

**NOTE DE SYNTHÈSE**

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a fixé les principes de la politique de la ville. Les contrats de ville 2015-2020 en sont le cadre d'action.

Vienne Condrieu Agglomération porte le Contrat de Ville du territoire de l'agglomération en lien avec les partenaires signataires. Son objectif est de réduire les écarts entre les quartiers classés politique de la ville et le reste du territoire.

Lors de sa séance du 26 janvier 2021, le conseil communautaire a décidé de soutenir financièrement pour l'année 2021 un certain nombre d'actions sélectionnées en fonction de leur inscription dans les objectifs du Contrat de Ville. Pour cette programmation initiale, le soutien de Vienne Condrieu Agglomération s'établit à 246 570 €.

La commune de Chasse sur Rhône nous a fait part de sa volonté de mettre en place une permanence du « bus France Service » avec l'association PIMMS (Points d'Information Médiation Multi-Services) de l'Isère pour faciliter l'accès des services publics aux habitants des quartiers prioritaires de la commune.

A titre exceptionnel, il est proposé de compléter la programmation initiale votée le 26 janvier 2021 en attribuant une subvention de 2 500 € pour ce projet cette année.

-----  
**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le comité de pilotage du contrat de ville du 19 janvier 2021,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**APPROUVE** le versement d'une subvention de 2 500 € à la commune de Chasse sur Rhône pour la mise en place d'une permanence du bus France Service sur ses quartiers prioritaires.

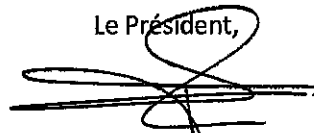
**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Délibération publiée le 18 mars 2021

Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Claude BOUR



Pour extrait certifié conforme  
Le Président,



Thierry KOVACS